Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 14 Moharrem 1444
12 Août 2022

N° 95

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 1733
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 1736
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 1739
Homologation de résolutions 1739
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 1740
Convocations
Sociétés anonymes 1742
Autres sociétés 1743
Divers
Avis au public..... 1744

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Election du Président Directeur Général

Elka Immobilier

SA au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1153225W

- En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 30 Juin 2022, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 5 Août 2022, sous le n°22802342 quittances n°M054400, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 8 Août 2022, sous le n°202264337 il a été décidé, à l'unanimité, l'élection de Monsieur Kays Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

2022T00880SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Et désignation d'un commissaire aux comptes

Elka Immobilier

SA au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1153225W

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2022, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 5 août 2022, sous le n°22802340, quittance n°M054397, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 8 Août 2022, sous le n°202264337 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2025 qui statuera sur l'exercice 2024 :

- Monsieur Kays Elloumi.

- Monsieur Zied Elloumi.

- Monsieur Selim Elloumi.

- La Nomination de Monsieur Abdelkrim Friga en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022T00881SANB2

Election du Président Directeur Général

Cofat Med

SA au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1006790B

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Juin 2022, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 02 Août 2022, sous le n°22802311 quittances n°M053913, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5 Août 2022, sous le n°202263732 il a été décidé, à l'unanimité, l'Election de Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

2022T00883SANB2

Dépôt des Etats Financiers & du Rapport du Commissaire aux Comptes

Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021

Renouvellement du Mandat des Membres du Conseil d'Administration

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

La nomination de Président Directeur Général

Société Compagnie Financière d'Investissement SICAR "CFI SICAR"

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rezig

IU : 0995698C

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 21/6/2022, sous le n°22703190, quittance n°M059466, il a été décidé :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire au compte relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021.

- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2021.

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2021.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration Messieurs : Yahia Bayahi, Taieb Bayahi et Tahar Bayahi, La société Tunisie Profilés Aluminium "TPR" représentée par Monsieur Ali Ismail et la société "SPI MONTFLEURY" représentée par Monsieur Yahia Bayahi, et la nomination des nouveaux administrateurs suivants : Khaled Bayahi, Maher Bayahi et Slim Bayahi, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Nomination de Monsieur Naoufel Amri en qualité de commissaire aux comptes, pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 Mai 2022, enregistré à la Recette des Finances de Mégrine le 21/6/2022, sous le n°22703191, quittance n°M059470, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Yahia Bayahi en qualité de Président Directeur Général de la société CFI SICAR pour la durée de son mandat d'administrateur, et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour diriger la société.

Deux exemplaires des dits procès-verbaux ont été déposés auprès du Registre National Des entreprises le 3/8/2022 sous les n°35142118 et 22079941.

2022R02007SANB2

SOMEF TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 20.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Fabrication appareillages électriques

MF : 046110D/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 24 Juin 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19 juillet 2022 sous le numéro 22703150, quittance n°M059072, et qui a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°202256639, en date du 21 juillet 2022 :

- Copie du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire.

- Copie des états financiers de l'exercice 2021.

- Rapport général et spécial d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

- Renouvellement du mandat des administrateurs et désignation d'un nouvel membre pour les trois années 2022-2023 et 2024.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les trois années 2022- 2023 et 2024.

2022R02022SANB2

SOMEF TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 20.500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Fabrication appareillages électriques

MF : 046110D/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 Juin 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19 Juillet 2022 sous le numéro 22703151, quittance n°M059073, et qui a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°202259240, en date du 27 Juillet 2022, il a été décidé de renouveler les fonctions de Monsieur Makki Belaid en tant que président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur soit pour les exercices 2022-2023 et 2024 avec les pouvoirs les plus étendus.

2022R02023SANB2

Deuxième souscription

MACOFLEX S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 0028603T

MF : 0028603T/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18/5/2022 enregistré à la recette des finances de Soliman le 10/6/2022 sous le numéro 22501137, déposé au RNE sous n° AC 07722022.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 2500 actions nouvelles de 160 DT chacune, soit 400 000DT en numéraire, la première libération est immédiate avec 200 000DT et la deuxième sur appel du conseil d'administration.

En vertu du PV du conseil d'administration du 18/7/2022 enregistré à la recette des finances de Soliman le 5/8/2022 sous le numéro 22701572, il a été décidé de faire appel à une deuxième souscription pour 130 actions non souscrites au prorata des participation du chaque actionnaire.

Le versement sera effectué auprès de STB banque de Hammam-Lif 26 Av. Habib Bourguiba, compte indisponible numéro 10105057109872978808.

2022R02025SANB2

ENNAKL AUTOMOBILES

Société anonyme

Au capital social 30 000 000 Dinars

Siège social : Z.I Charguia II 1080 Tunis

Identifiant Unique : 0001949C

CNSS : 29840-61

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2022, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 20 mai 2022, sous le n°22703992, quittance n°65082.

Les actionnaires ont décidé :

1- La nomination pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024, les administrateurs suivants :

* La société Tunisie Leasing @ Factoring

* La société Partner Investment (SPI)

2- La nomination de Madame Sonia Harrouch Mehri autant qu'administrateur indépendant pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos 31/12/2024.

3- L'approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

4- L'approbation des états financiers et l'affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021.

Un exemplaire de ce procès-verbal a été déposé au RNE de Tunis en date du 8/6/2022 sous le n°202242760.

2022R02027SANB2

Polyclinique Zitouna

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars

65, Avenue des Martyrs Sfax

MF : 0043401 Z

Au terme du PV de l'AGO tenu le 30 Juin 2022 enregistré à la recette des finances Abou Al Kacem Chebbi à Sfax le 26 Juillet 2022 sous le n°22803223 quittance M098262 il a été décidé ce qui suit :

- Nommer comme membres du conseil d'administration et ce pour un mandat de 1 an renouvelable qui s'achève lors de la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2022 : Mr Mohamed Najib Ksibi, Mr Mohamed Drira et Mme Hanen Ksibi.

- Nommer la société Conseil Formation Audit comme commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans s'achevant à la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Aux termes du PV de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 Juin 2022 enregistré à la recette des finances Abou Al Kacem Chebbi à Sfax le 26 Juillet 2022 sous le n°22703222 quittance n°M098258 il a été décidé ce qui suit :

- Nommer Mr Mohamed Najib Ksibi Président Directeur Général de la société et ce durant son mandat d'administrateur tout en conservant les mêmes privilèges qui lui étaient accordés précédemment.

- Nommer Mme Hanen Ksibi Tafech comme directeur général adjoint de la société et ce durant son mandat d'administrateur tout en conservant les mêmes privilèges qui lui étaient accordés précédemment.

La signature de l'un d'eux suffit pour engager la société.

Le dépôt a été effectué au registre national des entreprises de Sfax le 01/8/2022 sous le n°202261872.

2022X00988SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat du Gérant

ABM Informatique

Sarl au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 40 rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 1162023N

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 mai 2022, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 5 Août 2022, sous le n°22802338, quittance n°M054383, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 8 août 2022, sous le n°202264334 il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat du gérant Monsieur Selim Elloumi pour trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

2022T00882SRLB2

Dépôt des Etats Financiers & du Rapport du Commissaire aux Comptes

Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2021

Renouvellement des fonctions du gérant

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société ALUCOLOR

SARL au capital de : 1.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle 9070 Mdjez El Bab

IU : 1287770 H

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 27/6/2022, sous le n°22802998, quittance n°4945, il a été décidé :

1) Lecture et approbation du rapport de la gérance relative à l'exercice clos au 31/12/2021 et présentation des états financiers dudit exercice.

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021.

3) Approbation des états financiers arrêtés par la gérance au titre de l'exercice clos au 31/12/2021.

4) Approbation des conventions réglementées visées à l'article 115 du code des sociétés commerciales.

5) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2021.

6) Quitus à la gérance pour l'exercice clos au 31/12/2021.

7) Renouvellement des fonctions du gérant de Monsieur Yahia Bayahi pour une durée de 3 ans.

8) Nomination du cabinet "JMM" représenté par Monsieur Mourad EL JERI en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Un exemplaire de dit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National Des entreprises le 27/7/2022 sous les n°202258799.

2022R02006SRLB2

SOCIETE CAR GROS

Société à responsabilité limitée

Au capital social 2 000 000 Dinars

Siège social : Z.I Charguia II 1080 Tunis

Identifiant Unique : 1006981G

CNSS : 269036-55

Suivant procès-verbal l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 7 juillet 2022, sous le n°22705466, quittance n°86194.

Les associés ont décidé :

1- L'approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

2- L'approbation des états financiers et l'affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021.

3- Le renouvellement du mandat du commissaires aux comptes «CSM» représenté par M.Salah Meziou Expert-comptable pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Un exemplaire de ce procès-verbal a été déposé au RNE de Tunis en date du 19/7/2022 sous le n°202255523.

2022R02026SRLB2

Société TOP AUTO - SARL

Capital : 105 000 D.T

MF : 1298264/D

Siège social : Km 7 Route Bizerte Mnihla Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et enregistré à la Recette des Finances de Cité Ettadhamen le 3/7/2019 sous le n°19702513 quittance M077885.

Dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre national des Entreprises, le 10/8/2022 sous n°202265002 il a été décidé d'ajouter une deuxième activité vente de pièce de rechange des voitures.

2022R02038SRLB2

L'APPETISSANTE NOUVELLE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 3.038.000 Dinars

Oued Ellil- Km 12 - Route de Mateur - 2010 Mannouba

IU : 0438611A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associées du 10/6/2022 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil, le 29/6/2022 sous Qn°M036762 En°22701073

Les associées ont décidé d'annuler les pouvoirs octroyés par l'assemblée générale ordinaire du 16/12/2020 (enregistrée à la Recette des Finances de Oued Ellil, le 17/3/2021 sous Qn°M012911 En°21700509).

Les associées ont décidé de déléguer des pouvoirs de signature bancaire avec pouvoir de signature conjointe de deux des personnes suivantes : Mr. Sami Ayed Mr. Zouhaier Maalaoui et Mr. Atef Chniguir.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0438611A en date du 21/7/2022 sous dossier n°202256610.

2022402021SRLB2

IFFCO TUNISIE DISTRIBUTION SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 250.000 Dinars

Route de Mourreddine - Km 3,5 - BP 82 - 4000 Sousse

IU : 1072091A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10/6/2022 enregistré à la Recette des Finances de Oued Ellil, le 29/6/2022 sous Qn°M036768, En°22701074.

Les associés ont décidé d'annuler les pouvoirs octroyés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2/5/2019 (enregistrée à la Recette des Finances de Oued Ellil, le 27/5/2019 sous Qn°M033526, En°19701103).

Les associés ont décidé de déléguer des pouvoirs de signature bancaire avec pouvoir de signature conjointe de deux des personnes suivantes : Mr. Sami Ayed Mr. Zouhaier Maalaoui et Mr. Atef Chniguir.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1072091A en date du 21/7/2022 sous dossier n°202256601.

2022402022SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse

ENTREPRISE PROGECI TRAVAUX (suarl)

73 Rue Mohamed 5 KRAM

Identifiant Unique : 0083393PAM000

Registre de commerce : N°B8071997

Par effet du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 3 janvier 2022, enregistré à la recette des finances la Goulette le 31 mars 2022 sous le numéro 22702219, quittance n°4889 et déposé au registre national des entreprises le 6 mai 2022 sous le numéro 202232665 :

L'associé unique Faouzi Ben Salem, a décidé le transfert du siège social de la société au 117 av Habib Bourguiba, au 73 avenue Mohamed 5 le Kram.

2022R02014SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par le notaire Me Dorra Mohamed et son assesseur le 14/12/2021 enregistré à la recette des finances le Bardo au journal du notaire du mois de décembre 2021 le 27/01/2022 quittance n°M008324 Mme Bahija Chammakhi a doné à ses filles Ichraf et Afef El Kachai la totalité du fonds de commerce sis au 23 rue de djamaa ezzitouna Tunis.

Toutes les oppositions doivent se faire auprès de ses filles à leurs adresses 98 rue Fethi Zouhir Ennkhilet - 2083 Ariana pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk du 6/8/2022.

2022T00884FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 21/6/2022 enregistré à la recette de Tozeur le 23/6/2022 sous case 21392 volume 22201222.

Lotfi Ben Ammar Ben Ali Zekri vend et cède à Hajer Bent Soltan Ezair Epouse Imad Harbaoui tout le fonds de commerce sis à Beb Ihawa Tozeur avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au jort.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 14 Juillet 2022.

2022R02005FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, enregistré à la recette des finances Sidi Hessine le 01/8/2022, quittance n°M078419 Mm Mbarka Nefzi a vendu à la société

AMNA FISH SAHEL le fonds de commerce, vente poisson exploité à l'immeuble K1 résidence Diar Ben Mahmoud Elagba Les oppositions doivent être adressées au siège du Fonds de commerce vendu et au bureau de Mtre Bacha Faouzia à la Résidence Dorret El Mourouj 6, 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 9/8/2022.

2022R02029FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation rédigé par maîtres notaires Dardour Samira et Belkahla Khalil.

Signé par ses parties le 25/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Kalaa Kebira le 29/7/2022 Quittance n°M049627. Monsieur Jamel Ben Mohamed Ben Ahmed Doudech titulaire de la CIN n° 05563227 donne à son frère Ahmed Ben Mohamed Ben Ahmed Doudech titulaire de la CIN n°02975348 tout le fonds de commerce exploité pressing «lessive» sis à la rue 18 janvier Kalaa Kébira 4060.

Les oppositions probables doivent être formulées et acceptées à l'adresse dudit fonds de commerce dans les délais du vingt (20) jours à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été également publiée au journal "Echourouk" en date du 6/8/2022.

2022S00924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 20/7/2022 à la Recette des Finances Cité Erriadh Sousse Quittance n°M048336 Enregistrement n°22201533, Mme Mauna Chaibi, CIN n°12609210, vend à la société «ALIONA» IF N°17610651J. RC : n°C0988652022 représentée par son gérant la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux à la dite société sis à la Rue Moussa Iben Noussair Cité Erriadh Sousse, activité de tous commerces annoncé au journal, café de 1ère catégorie et restaurant ainsi que toutes activités commerciales soit l'annonce de la vente publiée au quotidien «Echourouk», soient les oppositions seront adressées à l'Etude Maître Troudi Mohamed Habib, CIN n°02039226, Rue Ibn Jazzar, Immeuble les Arcades, 1er étage, n°8, Sousse.

2022S00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Farhat Hached Msaken le 18/7/2022 quittance n°M086537, enregistrement 22202150. STE ERRAJA DE COMMERCE (MF : 1236372Q) a vendu à la STE ZAHRA HOME (MF : 1711541P), la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le commerce de tous produits, sis à 100 route de Monastir Msaken Sousse. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à la Rue de la Terre Immeuble Latifa - Ezzouhour 4031 Sousse dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/8/2022.

2022S00926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/7/2022 et enregistré à la recette des finances Al Bouhaira le 27/7/2622 n° de quittance M083594, n° d'enregistrement 22205952 Madame Amel Bent Jabeur Ben Hassine titulaire de la CIN n°03955315 a vendu à la société "GHARBI FOOD" société unipersonnelle à responsabilité limitée matricule fiscal 000 M A 1731047Q représentée par son gérant Monsieur Faycal Gharbi titulaire de la CIN n°00275226 la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurants spécialisés Fast-Food au local sis au n°4 rue du Lac Victoria les Berges du Lac 1053 La Marsa Tunis sous le nom commercial «FRISCA» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du Maître Karim Romdhane Mabrouk Avocat à la cour de cassation à son cabinet sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 9/8/2022.

2022S00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 27 mai 2022 et enregistré à cité Erriadh Sousse le 27 mai 2022 sous la quittance n°22201108 enregistrement 36921 rédigé par maître Nader Gharbi avocat matricule fiscal n° 1069476/P, Bannour Ben Abderrazek Elzwagui titulaire de la carte d'identité n°06798906 résidant à l'avenue Farhat Hached Elbkalta Monastir, a cédé à Sana Bent Abdelhamid Danfarri titulaire de la carte d'identité n°08492509, résidante à l'immeuble de la sécurité sociale cité Erriad Sousse, la totalité d'un fonds de commerce tout commerce (légumes et fruits essaynia) exploité au local revenant au propriétaire ALI SMIDA sis à la rue Mohamed Abdou cité Erriad Sousse et exploité auparavant dans l'activité de commerce et vente des objets de beauté sous le matricule fiscal n°000/C/N/1005376/L.

Les oppositions des créanciers seront acceptées entre les mains de l'acheteuse au local du fonds de commerce situé à la rue Mohamed Abdou cité Erriad Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la cession au journal officiel.

La publicité de cette cession a été faite au journal Echourouk du 9/6/2022.

2022S00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vente du contrat écrit en date du 4/7/2022 et enregistré à la recette des finances pour l'enregistrement de

contrats à Boumerdes Mahdia le 4/7/2022 numéro de quittance M017934.

Imen Boukhris a vendu tout le fonds de commerce du local situé à la rue Farhat Hachad Boumerdes avec tous ses éléments matériels et moraux enregistré au TPI de Mahdia sous le numéro A16202292022.

Les contestations seront recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette annonce.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" du 11/8/2022.

2022S00930FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 01/8/2022 et enregistré à la recette des finances kalaa Kebira le 4/8/2022 sous n°22201569 Quittance n°46976, Mr Ebrahim Zorgati, CIN n°05532480, a vendu à Mr Mohamed Hassen Ibn Hadhj Mbarek, CIN n°12906790, la totalité du fonds de commerce situé à la rue Slah Eddine Bouchoucha Kalaa Kebira. Les oppositions doivent être faites entre les mains Maître Ben Aicha Hatem de la société Ben Aicha frères avocats et conseils à son bureau sis à immeuble Zine Elabidine bureau n°51 rue Yeser Arafat Sahloul Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis est publié au journal Le Quotidien en date du 11/8/2022.

2022S00931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2022, enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Tozeur en date du 19/01/2022 n° d'enregistrement 22200094 n° de reçu M002209 madame Khadija Abidi, titulaire de la CIN n°09700998 demeurent à citée alizdihar Tozeur, a vendu à madame Zohra Latrech, titulaire de la CIN n°03053958 demeurent à cité alizdihar Tozeur, la totalité du fonds de commerce situé à la route des pèlerins Tozeur nommé "hello disney" destiné crèche, jardin d'enfant et garderie scolaire; enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 1505195Q.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 16 juillet 2022.

2022S00935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Salma Besbes, avocate à Sfax, en date du 26/7/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis le 26/7/2022 quittance M077841, Mr Omar Elleuch titulaire de la CIN n°08752133, vend à Mr Bechir Ben Amor, titulaire de la CIN n°08814935, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route de Saltania km 4.5, destiné à la vente des viandes et dérivés identifiant 1147460S.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du vendeur Omar Elleuch, qui a élu son domicile auprès du maître Salma Besbes sis au 7 rue Victor Hugo, et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal «Essabeh» paru le 3/8/2022.

2022X00983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Mohamed Besbes

Avocat à la cour - Sfax

Suite à un acte sous seing privé en date du 3/8/2022, enregistré le 5/8/2022 à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax, quittance n°M074903, enregistrement n°22203655 Mme Rawdha Abd elhedi CIN n° 01293661 publié le 02.6.2017 demeurant à Sfax Avenue Lafrane km 2.5 station siala Sfax, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour vente et préparation des sandwichs sis à Sfax rue El Ain km 2.5 impasse Elhsayri Sfax pour le compte Ramzi Ben Abd Elmonem Msekni CIN n°08803935 publie le 13/01/2010 demeurant à Sfax Avenue 84 rue Habib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Yacine ben el Mokhtar Ayedi CIN n°08870036 publié le 26-01-2008 sis à l'avenue Bourguiba rue Tijeni Haddar n°16 elain Sfax, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «Essabah et Le Temps» du 10/8/2022.

2022X00990FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/8/2022 et signé le 5/8/2022 et enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Sfax le 5/8/2022 n° d'enregistrement 22203471, Youssef Ben Abdellatif Jallouli, menuisier résidant à la route de l'Aérodrome km 2 Zanket Jedida Sfax, tunisien ayant la CIN n°08885923, et Identifiant unique 1683729 Q, a vendu sous les garanties de fait et de droit, à Rim Bent Habib Mtibaa sans profession et résidente à la route de Gabès km 8 Zanket el Jemaa Thyna Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de produits de nettoyage et dérivées, dans le local sis à la rue 2062 Cité Elhabib Sfax.

Les éventuelles oppositions, doivent être faites dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel, et ce entre les mains de Me Bassem Feki, avocat à Sfax, rue Abou Kaçem Chebbi Imm Carthago 3ème étage n°32 Sfax.

Le présent avis a été publié au journal Essabah du 6/8/2022.

2022X00991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 29/7/2022, enregistré à la recette des finances Ezzahra le 01 Août 2022 sous le n°22201659, quittance n°M046271, Monsieur Al Mahdi Al Marouani, (CIN 08338325) inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1774156E

demeurant au 62 rue Oman, cité annassim, Borj Louzir, Ariana, a cédé à Monsieur Louay Roudesly, C.I.N n°09609900, demeurant au 12 rue des canaris, Rades Miliane, Ben Arous, la totalité du fonds de commerce consistant en une unité de teinturerie et de lavage à sec (Pressing), inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1774156E et exploité dans le local sis à rue 02 Mars, Ezzahra.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains du vendeur sis 62 rue Oman, cité annassim, Borj Louzir, Ariana, et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 9/8/2022.

2022402020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 5/8/2022 reçu n°093469 enregistrement 22203197 madame Assia Yahi a vendu à la société «DI PREGO» Sarl en cour de constitution la totalité du fonds de commerce sis au bloc A de la résidence el Omrane 10 au prix de 50.000d. Les oppositions sont reçues au cabinet de maître Skander Raach sis au 21 Avenue de Madrid Tunis. La vente a été publiée au journal le Quotidien en date du 12/8/2022.

2022402024FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 19-3-2007 sous le numéro 10/2007. Il a été crée un Groupement de Développement Agricole.

Comme suit :

Zone d'activité : Farchaine

Secteur : Farchaine

Délégation : Sakiet Sidi Youssef

Nomination : Jaddara

Siège social : Farchaine

- Nom du président du conseil d'administration : Nader Lahmer

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R02010APSF1

Constitution d'une amicale

Nom social : Amicale des personnels et employés des bibliothèques publiques en Tunisie

Siège social : la bibliothèque régionale de Tunis

Président de l'Association : Yousry Chaieb

Secrétaire général : Hossam Chich Saleh

Trésorière : Faten Al-Hajji.

Objectifs :

- Etablir des relations amicales entre les participants

- Faire des Activités culturelles et récréatives.

2022R02019APSF1

Création d'un groupement de développement

Dans le domaine Agricole et la Pêche

Date du P.V de l'Assemblée Générale : 26/8/2019.

Référence : Le décret n°1819 de l'année 1999 en date du 23 Août 1999 rectifié par le décret n°28 de l'année 2001 du 19 mars 2001.

Nomination : Groupement de développement agricole et à la pêche de Garaat El Blidet 2 délégation : Nasrallah Gouvernorat de Kairouan.

Activités : Protection de ressources naturelles, rationalisation de l'exploitation des eaux, l'accomplissement de toute mission visant de renforcement de l'intérêt Collectifs de ses adhérents.

Président : Hatem Heni.

2022R02021APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Farha

Adresse : Route Mahdia Km 4 Markaz Kaanich, Route ceinture, Sfax.

Objectif :

- Aider et soutenir les pauvres, les nécessiteux et tous ceux qui le méritent. Encourager les initiatives et faire inciter aux coopérations entre les différents groupes sociaux dans divers domaines.

- Contribuer à la fourniture des programmes de sensibilisation sociale.

PV de constat numéro 13636 du 28-01-2022.

Comités :

Président : Monsieur Saïd Zouari

Trésorier : Monsieur Zied Krichen

Secrétaire générale : Madame Amira Hadrich.

2022X00980APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Objet : liste élue du bureau ST

Suite à l'assemblée générale élective du 22 juillet 2022, la liste du nouveau bureau élue est comme suit :

Président : Mohamed Mahjoub

1er vice-président : Zhani Mohamed Fawzi

2ème vice président : Ahmed Riza

Secrétaire général : Maître Wajdi Ben Sassi

Trésorier : Youssef Arfaoui

Président comité de règlement Maître Anis Ben fleh

Président comité football senior : Blaiech Ali

Secrétaire adjoint : Boubakri Med Anis.

2022R02009APSF2

Renouvellement des membres du comité du syndic

«Résidence NOUR» à Hergla

Suivant PV de la 2ème assemblée du syndic des propriétaires de la Résidence NOUR à Hergla à la date du 17/7/2022 en présence de l'huissier notaire Mr Fathi Jrad demeurant à M'Saken, il a été décidé la nomination des membres du comité du syndic comme suit :

Président : Seddik Lachheb

Secrétaire Général : Ali Zrelli

Trésorière : Olfa Missaoui

Membres : Ameur Talbi - Anis Guezzah - Adam Ben Ammar.

2022S00936APSF2

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Zen L'afrane

Route Afrane Km 4 - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de l'immeuble Zen L'afrane, du 27 mars 2022 à la recette des finances le 7 Juin 2022, sous le n°22802600, quittance n°M002832 le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Zen L'afrane est constitué, sis à la route l'Afrane Km 4 - Sfax.

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Riadh Zweri : Président du syndicat.

- Mr Iskandar Chabouni : Trésorier.

- Mr Slim Zweri : Membre.

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Zen L'afrane entame ses travaux officiellement à partir de 1er Avril 2022.

2022X00986APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tel : 71 237 601 / 98 314 410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RNE n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nouira.

2) Débiteurs M Mohamed Haddad, commerçant R C Inconnu. CIN 018202778 demeurant à la rue Abou El Kacem Chabbi - Korba Nabeul.

Mme Rym Bent Mohamed Khemir Epouse Mohamed Haddad ; CIN 06259892 demeurante à la Rue Abou El Kacem Chabbi et 2 rue Ibnou Majid cité Chabbi - Korba Nabeul

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : immeuble objet du TF n°546540 Nabeul dénommé «BOUSTAN EL HANA» situé à la rue Ibnou Majed n°2 Cité Chabbi à Korba Nabeul du gouvernorat de Nabeul dans une zone d'habitation d'une superficie de 196.5 m² c'est un terrain où il a été bâti une bâtisse de 2 étages (R.D.C et 1er étage). Le local est équipé de toutes les commodités nécessaires électricité, eau potable et Onas.

5) La mise à prix : est fixée à 147.549.347 dt outre les dépenses qui seront fixées le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : La vente est fixée devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul, le mercredi 7 septembre 2022 à partir du 9h du matin.

- L'immeuble peut être visité tous les jours.

2022R02016VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

M.Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel : 71237601/98314410

M.F : 222720 KAP000

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur M. Nouredine Ben Mahmoud Ben Cheikh exploitant une station de service M.F 231473 Q CI n°01665397 sise à la Rue Ali Bach Hamba Kelibia gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

L'immeuble mis en vente :

L'immeuble mise en vente : c'est un immeuble objet du T.F n°621151 Nabeul de 360 m² situé à la rue du Koweït à Kelibia Gouvernorat de Nabeul se compose d'une villa de 2 étages avec un jardin et un pavillon de nuit qui se compose de 4 chambres avec toutes les commodités.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à.362.541.600 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 14/9/2022 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R02017VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

M.Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel : 71237601 / 98314410

M.F : 222720 KAP000

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur : M. Mohamed Ben Rachid Gharbi électricien titulaire de la CIN n°01848985 sise à la Rue Chedli Khaznadar Kelibia gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720KAP000.

L'immeuble mise en vente : c'est un immeuble objet du T.F n°591377 Nabeul de 385 m² situé au lotissement de l'agence Foncière d'habitation à Kelibia gouvernorat de Nabeul se compose d'un terrain rectangulaire où il a été bâti un immeuble de 2 étages et le r.d.c se compose de 2 appartements et le 1er étage avec Habitations avec toutes les commodités.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 325.098.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 14/9/2022 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R02018VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RN E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Lotfi Ben Bechir Braham, Titulaire de la CIN n°04133413, demeurant à Teboulba avenue du 23 janvier n°187.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du Titre Foncier n°21096 Monastir, située à Békalta Monastir. D'une superficie de 3551 m², consistant en un terrain implanté d'oliviers, figuier et quelques amandiers comprenant une maison en cours de rénovation ainsi qu'une écurie.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 14/9/2022 à 9h.

Mise à prix :

Trois cents soixante dix huit milles neuf cents soixante quinze Dinars (378.975,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2022S00933VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à la rue HOULAND n°3 Tunis, Immatriculée aux RN E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur, Taoufik Ben Abdelkader Aguir, Titulaire de la CIN n°06757523 demeurant à Khnis 2 rue Abdessalem Trimech impasse n°13 Monastir.

2- Madame, Saloua bent Ahmed Jaljoul, Titulaire de la CIN n°04169420 demeurant à Khnis 2 rue Abdessalem Trimech impasse n°13 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété Objet du Titre Foncier n°70450 Monastir, parcelle n°2 située à Frina Khenis Monastir, consistant une villa d'une superficie totale de 302 m², composée d'un salon, chambre de vie et trois chambres à coucher, salle de bain, toilettes, escalier et terrasse, total couvert 190 m², ouvrant sur un jardin de 80m2 non compris dans le titre et représentant la façade du lot.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 14/9/2022 à 9h.

Mise à prix :

Deux cents quatre vingt onze mille quatre cents soixante quinze Dinars (291.475,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00934VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Le poursuivant :

Tijani Chaabane, syndic de la faillite de Ahmed Daoud, désigné en vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Sfax le 24 avril 1995 sous le numéro 4044 et de la décision du 10 juin 1996, et ayant son étude à la route de Sokra km 1 Sfax.

Débiteur poursuivi :

Ahmed Ben Hssin Ben Ali Daoud, tunisien, représenté par Tijani Chaabane, syndic de la faillite ayant son étude à la route de Sokra km 1 Sfax.

Avocat du poursuivant :

Maître Khaled Kallel, avocat prés la cour de cassation de la société TOUMI ET ASSOCIES, matricule fiscal 1109871W/A/M/000, sise à la rue Habib Maazoun Im. Chakroun 2ème étage 3000 Sfax.

L'immeuble objet de la vente aux enchères :

L'immeuble consiste dans la parcelle n°6 du plan du titre foncier n°2610 Sfax, sis à la route de Gabès km 6 Sfax, d'une superficie de 7 ares 52 centiares objet du titre foncier n°120958 Sfax dénommé «DAOUD».

L'immeuble consiste en un terrain clôturé ayant une porte du côté nord sur lequel est édifiée une construction de hauteur 4 mètres environ ayant un toit en zinc en son partie sud de superficie 173 mètres carrés environ et en partie nord un terrain clôturé sans toit, en son coin sud ouest un bureau de superficie 25 mètres carrés environ et du côté ouest une cuisine ; toilette ayant pour superficie 17 mètres carrés environ.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre est de cent soixante dix milles huit cent quatre-vingt dinars (170.980,000d) et ce, sur la base de l'expertise dressée par l'expert en matière immobilière à Sfax Monsieur Abd Elhafidh Fakhfakh en date du 18 avril 2022, désigné en vertu de l'ordonnance sur requête n°12263 rendue par le président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 en date du 22 mars 2022.

A cette mise à prix s'ajoutent les frais.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce, par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi le 14 septembre 2022 à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone n°4 rue Ahmed Aloulou prés la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges ou le cabinet de l'avocat du poursuivant sis à la rue Habib Maazoun Im. Chakroun 2ème étage 3000 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2022X00989VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET»

S.A au capital de 7.920.000 dinars

HOTEL MIRAGE

Avenue Bettino Craxi Jinen Hammamet

Matricule Fiscal : 0013031B/A/M/000

Conformément au procès-verbal de la réunion du Conseil D'administration du 28 Juillet 2022, les actionnaires seront convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 8 septembre 2022 à 15H au siège du Groupe JoossooR à l'immeuble LAKE SIDE, LAC 2 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1) Ratification de la tenue tardive de l'AGO devant statuer sur l'exercice 2021

2) Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2021 à 2023 et ratification de retard de renouvellement du mandat

3) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 et présentation des états financiers de l'exercice

4) Lectures des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021

5) Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

6) Ratifications des opérations et conventions réglées par l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos 31 décembre 2021

8) Affectation du résultat de l'exercice 2021

9) Pouvoirs pour dépôts et publications.

2022R02004SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société «TRANSCENDENCE»

S.A exercice 2021

Société anonyme

Au capital de 505.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Victoria, Immeuble Centre Kanzet, Bloc A, Apt. A2 Les Berges du Lac, 1053 Tunis

IU : 1634692X

Messieurs les Actionnaires de la Société «Transcendence» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu 2/9/2022 à 11H30 mm au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

2. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

4. Approbation des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration 2021.

8. Nomination commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

9. Questions diverses.

Remarques :

- Conformément aux dispositions de l'article 28-3 des statuts, les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi bien parmi les actionnaires que les non-actionnaires.

- Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

- Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2022R02008SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MIXAL

S.A au capital de : 6 524 000 Dinars

Siège social : Rue de la physique Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0644659T

N° CNSS : 22571088

Les actionnaires de la société MIXAL S.A sont invités à assister à

l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 5 septembre 2022 à 10 heures au siège social sis à la Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021 ;

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant le même exercice ;

3- Approbation s'il y a lieu de ce rapport, bilan, états de résultats et tous les documents annexes relatifs au dit exercice ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

5- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre dudit exercice;

6- Autorisation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

7- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités;

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R02024SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale de Distribution

SA au capital de 690 200DT

Siège social : Zone Industrielle ESSOUANI HT SOUK 4180 DJERBA

R.C : B183411996

I.F : 010318 BPM 000

Affiliation C.N.S.S : N°39190-02

Le conseil d'administration de la SOCODIS Djerba a l'honneur de convoquer ses aimables actionnaires à une assemblée générale ordinaire le jeudi 25 août 2022 à 10h du matin au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration sur le bilan et la gestion 2021.

2) Rapport du commissaire aux comptes sur la gestion 2021.

3) Approbation des deux rapports.

4) Quitus aux administrateurs sur la gestion 2021.

5) Affectation des résultats.

6) Questions diverses et résolutions.

2022X00994SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE ET DE MANUTENTION

STAM

Société anonyme

Au capital de 54.500.000 Dinars

Siège social : Avenue de la République - N°19 - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0006110G

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention - STAM, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 7 septembre 2022 à partir de 10H au siège social de l'agence de La Goulette, sis au Boulevard de l'Environnement - La Goulette - 2060 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner sur le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2020 concernant l'activité de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention;

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2020:

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;

7. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020;

8. Fixation des jetons de présence des membres du Comité Permanente d'Audit au titre de l'exercice 2020;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes EXACOM AUDIT pour les exercices 2021-2022-2023;

10. Pouvoirs en vue des formalités.

2022402023SANB3

Autres sociétés

Convocation

Le président de conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricoles «Tadhamen» informe les adhérents que l'assemblée générale des années de 2018, au et 2021 se tiendra le samedi 27 août 2022 à 10h à son adresse cité Ezouhour Regueb 9170.

Ordre du jour :

- Lecture, discussion et approbation des rapports moraux et financiers

- Lecture le rapport d'expert comptable

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Renouvellement du tiers du conseil d'administration.

2022R02020SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

2013+2014+2015

La Société Mutuelle de Base des Services Agricoles des Aviculteurs de Mahdia

La Société Mutuelle de Base des Services Agricoles des Aviculteur de Mahdia informe ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire des années 2013+2014+2015 aura lieu le mardi 4 octobre 2022 à 9 h du matin au Parc Familial et Enfants à Chebba suivant l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport moral des années 2013-2014-2015.

- Lecture du rapport financier des années 2013-2014-2015.

- Discussion de résultat négatif des années 2013-2014-2015.

- Lecture de rapport du commissaire aux comptes.

- Discussion des rapports et les proposer pour l'approbation.

- Donner quitus aux membres de conseil d'administration des années 2013-2014-2015.

- Réactualiser la liste des adhérents.

- Affectation des résultats.

- Affectation de commissaire aux comptes des années 2016-2017-2018-2019-2020-2021.

- Renouvellement total des membres du conseil.

Le présent avis est considéré comme une convocation personnelle pour chaque adhérent de la Société Mutuelle de Base des Services Agricoles des Aviculteurs de Mahdia.

Date d'ouverture de dépôt de demande des candidatures au conseil d'administration à partir du 5/9/2022 jusqu'au 10/9/2022 inclue avec une lettre recommandée.

2022S00932SODB3

DIVERS

Avis au public

Approbation d'opération d'échange
Sté MENA PHARMA
Lotissement Nour Lot N°17-GP1 Km 5.5 Mégrine 2033
RNE : 1332607E

En vertu du PV de la réunion de l'AGO du 3 Juin 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine, le 7 Juin 2021, sous le n°21702396 quittance n°M036257, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 2 Juin 2022, il a été décidé, à l'unanimité ce qui suit : approuve la décision d'échange du terrain objet du titre foncier n°31821- Ben Arous, sise à Boumhal avec une superficie totale de 643 m², contre le solde créditeur du M. Walid Chaieb à titre de dividendes non encore distribués.

2022R02012DIVD2

Avis

Les Héritiers de Sellami Mahmoud annoncent que le titre de la propriété de leur père d'un terrain contenant 24 pieds d'olives a pour origine un acte de vente au 15 Janvier 2013 par Mohamed Ali et Kayss Karay situé à la route de Gremda Km 25 Sfax «Mizghena» a été disparu et ils veulent distraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être s'adressée au bureau du notaire Ahmed Sellami situé à Sfax Médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition.

2022X00984DIVD2

Avis

Les frères Kesentini : Kalil et Slim annoncent que leur titre de propriété d'une parcelle de terrain ayant comme surface 10964.9m² située à la route de Manzel Chaker km 19 Sfax a été disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2022X00985DIVD2

Avis

Mme Tourkiya et Mme Emna Ben Hamed annoncent qu'elles ont perdu leur titre de propriété d'une implantation contenant 24 pieds d'oliviers sis à Zarzour Boulthyab Aguerb qui et un acte de vente rédigé le 23 mars 2006 à l'attestation de deux notaires Habib Mabrek et son collègue et elles ont l'intention d'extraire un titre prouvant leurs propriétés. Les oppositions sont recevables auprès du maître notaire Manel Fetwi devant la municipalité de Aguereb dans un délai de 70 jours à partir de la publication au Jort.

2022X00987DIVD2